Conditions générales de ventes Le 16/9ème

Les présentes conditions générales de ventes sont conclues entre :

- La société par actions simplifiée EURL Le 16 9eme, crée le 07 mai 2020 au capital de 10.000,00 € enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 883 263 923 00012, domicilié au 321 avenue Georges Charpak, 69700 Givors, représentée par son gérant M. Tritsch Pierre Julien, ci-dessous dénommée EURL Le 16 9eme ou VENDEUR. // Tél: 06 33 90 86 50 // contact@le16-9eme.com // TVA: FR 04 883 263 923
- Et entre toute personne physique de plus de 18 ans ou toute personne morale, particulier ou professionnel, de droit privé ou de droit public souhaitant s'engager dans le cadre de la vente des marchandises suivantes : bières, ingrédients destinés à la fabrication de la bière, contenants, dénommé ci-dessous CLIENT ou ACHETEUR.

Ces "Conditions générales de vente" régissent toutes les ventes réalisées par la société "Le 16 9eme".

Article 1 - Validation et acceptation

Pour acheter nos produits, vous vous engagez à être majeur, soit 18 ans révolus.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente avant de passer votre commande. La validation ou le règlement de votre commande vaut acceptation des "conditions générales de vente" dans leur intégralité.

Les données enregistrées par l'EURL Le 16 9eme constituent la preuve de l'ensemble des transactions entre l'EURL Le 16 9eme et ses clients.

L'EURL Le 16 9eme procède à l'archivage des bons de commande et factures, ce qui constitue une copie fidèle des transactions, conformément aux dispositions de l'article 1348 du Code Civil. Les registres informatisés de l'EURL Le 16 9eme peuvent être considérés comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenues. Sont notamment archivés les éléments suivants : bon de commande et facture.

Article 2 - Prix

Les prix sont indiqués en euros hors taxe et seront majoré du taux de TVA en vigueur au jour de la livraison. Les frais d'emballage, droits d'accises (taxe spécifique aux alcools) sont inclus. Par contre, les frais de transport, et les consignes ne sont pas inclus. Ils sont indiqués dans le récapitulatif de commande.

L'EURL Le 16 9eme se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment sans préavis. Les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation par le paiement de chaque commande.

Article 3 - Profil de la clientèle

Les produits vendus par l'EURL Le 16 9eme sont ouverts aux particuliers (personnes physiques) ainsi qu'aux professionnels (personnes physiques ou morales) ayant un régime douanier "d'accises échues" : caves, épiceries, hôtels, cafés, restaurants, commerces. L'EURL Le 16 9eme n'est pas en mesure de fournir des marchandises en "accises suspendues".

Article 4 - Quantités autorisées

Un particulier ne pourra pas commander simultanément plus de 110 litres de bières (soit 330 bouteilles de 33cL ou 5 fûts de 20L). Les professionnels qui ont un statut adapté accordé par les douanes françaises, ne sont pas concernés par cette limitation. La qualité de professionnel devra être établie par un numéro d'inscription au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers.

Article 5 - Langues

Le présent contrat est rédigé en langue française. Seule la version française des présentes conditions générales de vente fait foi.

Article 6 - Propriété et transfert de propriété

L'acheteur devient responsable des articles au moment de la livraison. La réception des produits vaut simultanément transfert de propriété et transfert de responsabilité et de risque.

Dans le cas d'une livraison faite par un transporteur, le transfert de propriété se fait au chargement du camion. L'EURL Le 16 9eme ne saurait être tenu responsable de dommage survenant lors du transport ou de la manutention du matériel, celui-ci étant sous l'entière responsabilité du transporteur. Le choix du transporteur est de la responsabilité de l'acheteur.

Conformément aux dispositions de la loi 80-335 du 12 mai 1980 et des articles L 621-122 et suivants du code du commerce, le vendeur se réserve la propriété des produits vendus jusqu'au règlement intégral du prix de vente et des frais liés.

Article 7 - Commande

Les commandes des produits disponibles à la vente s'effectuent par courriel ou par téléphone.

L'EURL Le 16 9eme communiquera au client par courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée ainsi que la facture. Une facture papier pourra vous être adressée sur simple demande.

L'EURL Le 16 9eme se réserve le droit d'annuler, de différer, de postposer ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un quelconque litige relatif à une commande antérieure ou avec lequel il existerait un doute quant à sa loyauté ou sa bonne foi.

Article 8 - Disponibilités

En cas d'indisponibilité des produits commandés, l'EURL Le 16 9eme en informera le Client afin de modifier la commande en conséquence.

Article 9 - Livraison

La livraison, dans le cas où elle est proposée par l'EURL LE 16 9eme, se fait à l'adresse spécifiée par le client lors du passage de sa commande. Elle sera effectuée par nos soins, par transporteur ou par la Poste, sur décision de la brasserie Le 16/9ème.

La livraison ne pourra intervenir qu'une fois la commande validée par le client et le paiement effectué dans son intégralité.

Les informations énoncées par le client, lors de la prise de commande engagent celui-ci.

Le client s'engage à indiquer dans sa commande une adresse à laquelle la livraison pourra être effectuée pendant les heures ouvrables. En cas d'absence lors de la livraison, le transporteur déposera un avis de passage pour convenir d'un nouveau passage de livraison, ou par défaut, de la récupération du colis dans l'une des agences du réseau du transporteur ou de la Poste.

Pour tous les produits mis en vente, la date limite de livraison est fixée à trente (30) jours ouvrés. Si nous ne pouvons pas respecter cette date, nous prendrons contact avec vous avant d'expédier les bières.

Dans le cas d'un achat d'une commande nécessitant de faire appel aux services d'un transporteur, le choix du prestataire est de la responsabilité du client. Une fois la commande validée et l'acompte versé, le client dispose d'un délai de 15 jours pour faire enlever sa marchandise. Passé ce délai, des frais de stockage pourront être demandés.

Article 10 - Paiement

Sauf conditions particulières, le paiement devra s'effectuer sous un délai de trente jours après la date de facturation. Les paiements devront toujours être effectués en euros. Le règlement de vos achats s'effectue avec l'un des quatre modes suivants :

- par carte bancaire émise par une banque française, sous réserve de respecter les limites de montant minimum, (Visa, Carte Bleue, ...). Le débit de la carte est effectué sans délai au moment du règlement de la commande ;
- en espèces ;
- par un seul chèque bancaire, sans limite de montant minimum. Le chèque devra être transmis lors de la livraison à l'ordre : Le 16 9eme ;
- par virement, sans limite de montant, ni minimum ni maximum. Les éventuels frais engendrés par un règlement par virement sont à la charge du client, sans possibilité de remboursement. Pour les commandes particulières (étiquettes personnalisées, location de fûts, ...), un acompte pourra être demandé (Information banque : Crédit Agricole (RIB disponible par mail)

En cas de paiement par chèque bancaire, ce dernier doit être émis par une banque domiciliée en France et rédigé en français, avec un montant exprimé en euros. Un paiement réalisé avec un chèque qui s'avèrerait être refusé par la banque émettrice pour quelque motif que ce soit (manque de provision, interdit bancaire, ...) implique l'annulation immédiate de la commande. Le chèque sera à envoyer à l'EURL Le 16 9eme, à vos frais et sans possibilité de remboursement de ces frais. Ce chèque devra être accompagné des références de votre commande. La commande ne sera préparée et expédiée qu'au moment de l'encaissement du chèque. Le non règlement d'une commande dans les délais impartis entraine, sans autre formalités :

- l'exigibilité des sommes restantes ;
- l'obligation de paiement comptant pour toute nouvelle commande.

En cas de retard de paiement, une pénalité de 2% du montant TTC du total de la facture sera demandée par mois de retard. Dans le cas ou une procédure de recouvrement, par voie contentieuse ou judiciaire, devait être engagée, une pénalité égale à 15% du montant des sommes TTC dues, augmentée des frais de dossier, sera appliquée.

Pour toute commande supérieure à mille euros un acompte, pouvant aller jusqu'à 20% du montant de la commande, pourra vous être demandé. Le versement de l'acompte vaut pour acceptation des condition des ventes. L'acompte engage le vendeur et l'acheteur à honorer la vente spécifiée sur la facture. Dans le cas où l'acheteur se retracte, il devra payer la totalité de la prestation même s'il refuse l'exécution du contrat.

Article 11 - Garantie

L'acheteur se déclare compétent en ce qui concerne les caractéristiques des produits achetés. La responsabilité du vendeur ne saurait être mise en cause pour un manquement de conseil, d'information, de mise en garde ou de renseignement. Dans tous les cas, la responsabilité du vendeur ne saurait être mise en cause de l'utilisation faite des produits pour une autre utilisation que celle prévue par Le 16 9ème.

Article 12 - Réception d'une livraison

Vous devez notifier immédiatement au facteur de la poste, ou au transporteur, toutes réserves sur le ou les produits livrés. Ce qui implique que vous devez vérifier avant de signer, soit l'accusé réception du ou des colis, soit le document de transport, que le ou les colis sont en bon état, propres, secs, non ouverts et que le contenu est conforme à votre commande. Pour en vérifier le contenu, il vous faudra ouvrir le ou les colis, et soigneusement vérifier l'état des produits. Vous pouvez alors :

- soit accepter le ou les colis et leurs contenus dans l'intégralité et accuser bonne réception de votre commande ;
- soit accepter le ou les colis partiellement et faire, obligatoirement par écrit, soit sur l'accusé de réception, soit sur le document de transport, les remarques adaptées et précises décrivant en détail les réserves que vous souhaitez faire ;
- soit refuser le ou les colis en totalité en motivant votre refus par écrit sur le document de transport ou sur l'accusé réception.

Dans tous les cas (acceptation, acceptation partielle, ou refus), vous devez tenir l'EURL Le 16 9eme informé de la bonne réception, ou non, du ou des colis. Vous ne pourrez prétendre à aucun dédommagement, ni avoir, ni remboursement, si les éventuelles réserves ne sont pas faites immédiatement lors de la réception du ou des colis et dûment signifiées soit au transporteur soit au facteur de la poste.

Article 13 - Informations personnelles, nominatives, ou privées, CNIL

Le Client prend connaissance du fait que ses données sont sauvegardées par voie informatique et traitées par l'EURL Le 16 9eme.

L'EURL Le 16 9eme s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies par le Client. Toute information le concernant est soumise aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978. A ce titre, le Client dispose d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations le concernant. Il peut en faire la demande à tout moment par courrier à l'adresse du Vendeur. Les données personnelles ne sont jamais transmises.

Article 14 – Responsabilité

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de la EURL Le 16 9eme ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation française par un client, notamment en cas de possession de plus de 110 litres de bières.

Les photos sont présentées à titre d'illustration. Seules les informations inscrites sur les étiquettes des bouteilles sont contractuelles. Pour toute question relative à nos produits, n'hésitez pas à nous contacter.

La EURL Le 16 9eme ne peut être tenue responsable ni des dommages, ni des pertes, ni de l'empêchement dans l'utilisation des produits commandés. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits, notamment pour cause d'incompatibilité de matériel, ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité de la EURL Le 16 9eme.

Vous devez vous-même vérifier que les produits commandés sont compatibles avec votre matériel, notamment pour assurer la compatibilité entre les tireuses et les fûts.

Article 15 – Qualité des produits

L'EURL Le 16 9eme garanti la qualité de ses produits vendu. En cas de problème constaté sur ses produits, il sera nécessaire d'en avertir l'EURL Le 16 9eme le plus rapidement possible afin qu'une solution puisse être trouvée.

Nous informons les Clients que conformément à l'article L. 121-20-2 du Code de la consommation, seuls seront repris les produits renvoyés dans leur ensemble, emballage d'origine complet, intact et non ouvert, en parfait état. Tout produit qui aura été abîmé, ouvert, ou dont l'emballage d'origine aura été détérioré ne sera ni remboursé ni échangé.

Compte tenu de la nature du produit, ne pourront dans aucun cas être repris les produits dont la DDM aura été dépassée ou les produits dont les conditions de stockage pourraient ne pas être compatible avec la nature fragile de la bière.

Article 16 - Protection des mineurs

Conformément à l'article L.3342-1 du Code de la Santé Publique, la vente d'alcool à des mineurs de moins de dix-huit ans, est interdite. En passant commande, vous attestez sur l'honneur être âgé de plus de dix-huit ans.

Article 17 - Propriété Intellectuelle

Les textes, les icônes, les photographies, les dessins, la décoration, visibles sur le site de l'EURL Le 16 9eme sont protégés au titre du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Seule l'utilisation pour un usage strictement privé est autorisée. Toute reproduction, totale ou partielle, du site ou des éléments graphiques de l'EURL Le 16 9eme est strictement interdite sauf autorisation écrite préalable éventuellement accordée sur demande.

Article 18 – Force majeure

La responsabilité du 16 9ème ne saurait être mise en cause si la non-exécution ou le retard d'exécution de l'une de ses obligations décrite dans les présentes conditions générales de vente est issu d'un cas de force majeur. La force majeure est définie comme tout évènement extérieur, imprévisible et irrésistible tel qu'il est défini dans l'article 1148 du code civil.

Article 19 - Attribution de compétence

Les conditions générales de vente, telles qu'elles sont décrites ici, sont soumises à la loi française. Tous les conflits liés à l'exécution d'une commande ou de l'interprétation des présentes conditions générales seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Lyon.

Article 20 - Médiateur à la consommation

La médiation à la consommation est assurée par le Centre de la Médiation de la Consommation des Conciliateurs de justice - CM2C : 14 rue Saint Jean 75017 Paris.